



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent de propreté et d'hygiène

Niveau V

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	1/34

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du Titre Professionnel.....	5
Contexte de l'examen du Titre Professionnel	5
Liste des activités.....	6
Vue synoptique de l'emploi-type	8
Fiche emploi type.....	9
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	15
Fiche compétences transversales de l'emploi	27
Glossaire technique	29
Glossaire du REAC.....	31

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	3/34

Introduction

Présentation de l'évolution du Titre Professionnel

La version de 2013 du titre professionnel « Agent de propreté et d'hygiène » était structurée en deux activités.

La version 2018 préserve cette structure et présente toujours deux activités :

- Réaliser une prestation de nettoyage manuel
- Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

L'activité, relative au nettoyage et à la remise en état mécanisés, a fait l'objet d'une reconfiguration : ses deux compétences « Réaliser un nettoyage mécanisé » et « Réaliser une remise en état mécanisée » couvrent chacune les savoir-faire nécessaires pour le nettoyage ou l'entretien des surfaces textiles, dures et souples.

Contexte de l'examen du Titre Professionnel

L'évolution de l'emploi d'agent de propreté et d'hygiène a été analysée à l'aide de sources documentaires, d'offres d'emploi et de statistiques emploi-formation. Des entretiens avec des professionnels du secteur de la propreté (salariés d'entreprises de propreté, agents chargés de propreté des collectivités publiques et leurs responsables, agents de services en établissements hospitaliers et médico-sociaux et leurs encadrants) ont apporté des éléments complémentaires.

Trois éléments impactent l'exercice de l'emploi : la participation des entreprises de nettoyage au développement durable, l'utilisation des outils numériques pour la traçabilité des prestations et l'importance croissante de la prévention des infections associées aux soins.

Les prestataires de services de nettoyage et les établissements clients intègrent le développement durable dans leurs organisations et les modes opératoires : les techniques sans utilisation de produits chimiques se développent, le tri des déchets devient systématique et le travail s'effectue de plus en plus en journée en contact avec les usagers.

Les compétences du titre intègrent donc systématiquement la connaissance de l'impact des opérations sur le développement durable, le tri et l'évacuation des déchets selon les circuits définis ainsi que l'application des écogestes. Les savoir-faire prennent en compte les évolutions techniques liées à une diminution, voire suppression, des produits chimiques.

Le savoir-faire relationnel inclut une attitude de service adaptée aux usagers et favorise une meilleure communication.

Les outils numériques permettent une meilleure traçabilité des prestations et un contrôle de la qualité optimisé, ce qui répond à la demande accrue des clients en matière de suivi de la qualité. Cette évolution impacte l'emploi des agents qui utilisent de plus en plus les outils numériques pour assurer la traçabilité et pour communiquer.

Les savoir-faire prennent en compte cette tendance et intègrent l'utilisation des outils numériques et leurs applications dans le cadre des prestations de nettoyage.

Les instructions fournies par le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) incitent les structures hospitalières et médico-sociales à recruter des agents formés à l'application de protocoles de bionettoyage.

La compétence « Réaliser un bionettoyage en environnement spécifique en respectant des protocoles » comporte donc les savoirs liés au cadre réglementaire de prévention des infections : PROPIAS, C-CLIN (centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales) et HACCP (Hazard analysis critical control point).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	5/34

Liste des activités

Ancien TP : Agent de Propreté et d'Hygiène

Activités :

- Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation.
- Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation

Nouveau TP : Agent de propreté et d'hygiène

Activités :

- Réaliser une prestation de nettoyage manuel
- Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	6/34

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser une prestation de nettoyage manuel	1	Réaliser le nettoyage manuel des surfaces
		2	Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires
		3	Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles
2	Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés	4	Réaliser un nettoyage mécanisé
		5	Réaliser une remise en état mécanisée

FICHE EMPLOI TYPE

Agent de propreté et d'hygiène

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

L'agent de propreté et d'hygiène assure des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir l'hygiène et la propreté de locaux et d'équipements et préserver le cadre de vie des usagers. Il adopte une posture de service et s'adapte à l'utilisation des locaux en présence des usagers. Il fait preuve de discrétion et respecte la confidentialité.

L'agent de propreté et d'hygiène organise sa prestation en fonction d'une fiche de poste issue d'un cahier des charges ; dans les locaux à risque de biocontamination, il se conforme aux protocoles. Il utilise des produits et des matériels de nettoyage adaptés aux prestations. Tout au long de son service, il travaille dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et respecte les principes d'économie d'effort dans l'utilisation de matériels et machines de nettoyage. Dans une démarche de développement durable, il intègre les écogestes aux modes opératoires et techniques.

Il nettoie manuellement des surfaces, assure l'entretien de sanitaires et des prestations de bionettoyage dans des environnements spécifiques. Il met en œuvre des prestations de nettoyage ou de remise en état mécanisés de surfaces salies ou ayant subies des altérations.

L'agent de propreté et d'hygiène maintient son matériel en état de propreté et en assure l'entretien courant. L'agent contrôle visuellement le résultat de son travail et ajuste sa prestation si nécessaire. Il assure, auprès du client et du hiérarchique, la traçabilité de la prestation par un cahier de liaison ou un support numérique. Il signale tout dysfonctionnement à sa hiérarchie.

L'agent de propreté et d'hygiène porte une tenue de travail et des équipements de protection individuelle adaptés.

L'emploi s'exerce de plus en plus en journée, en fonction de la prestation et de l'utilisation des locaux, les horaires peuvent être décalés avec des amplitudes importantes. Il travaille seul ou en équipe.

L'activité s'exerce principalement à l'intérieur, éventuellement sur plusieurs sites différents. Elle nécessite une condition physique permettant l'utilisation de matériels mécanisés. Elle exige une station debout prolongée avec un rythme de travail parfois soutenu.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :
tout type d'entreprises de propreté, de collectivités publiques et de structures privées dans des environnements très diversifiés :

- bureaux et locaux administratifs, parties communes d'immeubles, nettoyage de logement privé, distribution (commerces, grandes surfaces,...)
- santé, médico-social (hôpitaux, cliniques, laboratoires, maisons de retraite,...)
- locaux industriels
- locaux et moyens de transports (bus, avions, trains, gares, aéroports,...)
- établissements scolaires et d'accueils d'enfants, équipements collectifs, restaurations collectives, etc.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent des services hospitaliers
- Agent de service en entreprise de propreté
- Agent de nettoyage industriel
- Agent de propreté des locaux
- Agent de propreté en grande surface

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	9/34

- Agent d'entretien polyvalent

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

- CQP « Agent machiniste classique » (Commission Nationale Paritaire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - CPNE FP Propreté)
- CQP « Agent d'entretien et de rénovation propreté » (Commission Nationale Paritaire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - CPNE FP propreté)

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser une prestation de nettoyage manuel

Réaliser le nettoyage manuel des surfaces

Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires

Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles

2. Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

Réaliser un nettoyage mécanisé

Réaliser une remise en état mécanisée

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Mettre en œuvre des modes opératoires en respectant les règles d'hygiène et de sécurité

Adopter une attitude de service

Intégrer les principes du développement durable dans son travail

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau V (Nomenclature de 1969)

Convention(s) : IDCC 3043 – brochure 3173 (convention collective des entreprises de propreté et services associés)

Code(s) NSF :

343t - Nettoyage de locaux, décontamination des locaux hospitaliers et industriels, assainissement urbain

Fiche(s) Rome de rattachement

K2204 Nettoyage de locaux

J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	10/34

FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

Réaliser une prestation de nettoyage manuel

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Afin de maintenir les locaux en état de propreté et d'hygiène, l'agent de propreté et d'hygiène met en œuvre une prestation de nettoyage manuel dans des lieux clos ou de passage, privés, professionnels ou accueillant du public, dans des sanitaires ainsi que dans des environnements spécifiques. Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et les principes d'économie d'effort.

L'agent de propreté et d'hygiène prend connaissance de sa fiche de poste et organise sa prestation en tenant compte de consignes complémentaires, de l'utilisation et des caractéristiques des locaux ainsi que du temps alloué. Il prépare le matériel et les produits adaptés à la prestation et met en œuvre les modes opératoires en respectant les écogestes. Un imprévu signalé par la hiérarchie ou un usager peut modifier l'organisation de l'intervention.

Il dépoussière et essuie les surfaces, nettoie et désinfecte les points de contact, détache manuellement les textiles, nettoie les vitres de plain-pied, lave les surfaces et les sols. Dans les sanitaires l'agent nettoie et désinfecte les surfaces, les installations sanitaires, les accessoires et réapprovisionne les consommables.

Dans les environnements spécifiques, l'agent applique les protocoles.

Il évacue les déchets et les eaux usées en respectant les circuits, il maintient son matériel en état de propreté et en assure l'entretien courant.

L'agent contrôle visuellement le résultat de son travail et ajuste sa prestation si nécessaire. Il assure la traçabilité de la prestation.

L'activité s'exerce principalement à l'intérieur, y compris dans des environnements soumis à des risques spécifiques. L'activité exige une station debout prolongée avec un rythme de travail parfois soutenu. Les horaires peuvent être décalés et fragmentés avec des amplitudes importantes.

La prestation peut s'effectuer en présence des usagers des locaux. L'agent fait preuve de discrétion et de confidentialité, et adopte une attitude de service.

L'agent travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et lui rend compte oralement et par l'intermédiaire d'outils de liaison. Il intervient seul ou en équipe.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réaliser le nettoyage manuel des surfaces

Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires

Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Mettre en œuvre des modes opératoires en respectant les règles d'hygiène et de sécurité

Adopter une attitude de service

Intégrer les principes du développement durable dans son travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	11/34

FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Afin de contribuer au retour à un état de propreté et d'hygiène des surfaces salies ou ayant subi une altération, l'agent de propreté et d'hygiène met en œuvre une prestation de nettoyage mécanisé ou de remise en état mécanisée. Son intervention prolonge la durée de vie d'un revêtement dur, souple ou textile et facilite son entretien courant. L'agent respecte les règles d'hygiène, de sécurité et les principes d'économie d'effort.

L'agent de propreté et d'hygiène prend connaissance de sa fiche de poste et organise sa prestation en tenant compte de consignes complémentaires, de l'utilisation et des caractéristiques des locaux ainsi que du temps alloué. Il prépare le matériel et les produits adaptés à la prestation et met en œuvre les modes opératoires des techniques en respectant les écogestes. Dans le cas d'un imprévu signalé par la hiérarchie ou un usager, l'agent peut être amené à adapter l'organisation de la prestation.

Pour la prestation de nettoyage mécanisé, l'agent met en œuvre des techniques de lavage mécanisé, de méthodes spray et de lustrage.

Pour la prestation de remise en état des sols, l'agent met en œuvre des récurages, des décapages, un shampoing moquette ou une injection-extraction.

Il évacue les déchets et les eaux usées en respectant les circuits. Il maintient son matériel en état de propreté et en assure l'entretien courant. L'agent contrôle visuellement le résultat de son travail et apporte des actions correctives si nécessaire. Il assure la traçabilité de la prestation.

L'activité s'exerce principalement à l'intérieur. L'activité nécessite l'utilisation de matériels mécanisés. Elle exige une station debout prolongée avec un rythme de travail parfois soutenu.

En fonction de la prestation mécanisée, les horaires peuvent être décalés avec des amplitudes importantes.

L'agent de propreté et d'hygiène fait preuve de discrétion. Il adopte une attitude de service en présence des usagers.

L'agent travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et lui rend compte oralement et par l'intermédiaire d'outils de liaison. Il intervient seul ou en équipe. Dans certain cas il travaille seul sur un site et organise son travail de façon autonome.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réaliser un nettoyage mécanisé
Réaliser une remise en état mécanisée

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Mettre en œuvre des modes opératoires en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
Adopter une attitude de service
Intégrer les principes du développement durable dans son travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	13/34

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Réaliser le nettoyage manuel des surfaces

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de la fiche de poste, des caractéristiques des lieux et des principes de base du nettoyage, réaliser la prestation de nettoyage manuel dans le temps alloué afin de maintenir les locaux en état de propreté et d'hygiène. Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les principes d'économie d'effort. Organiser sa prestation en fonction de l'occupation des locaux et adopter une attitude de service en présence des usagers. Appliquer les écogestes. Préparer le chariot de service et doser les produits en fonction de la prestation. Dépoussiérer ou essuyer les surfaces, les objets meublants et les mobiliers. Nettoyer et désinfecter les points de contact. Laver les surfaces, les vitres de plain-pied et les sols. Evacuer les déchets et les eaux usées en respectant les circuits. Contrôler visuellement le résultat de son travail et ajuster sa prestation si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer et le ranger. Assurer la traçabilité de la prestation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul ou en équipe, en tenant compte de la présence d'usagers dans des bureaux ou des espaces communs de circulation. Un imprévu signalé par la hiérarchie ou un usager peut modifier l'organisation de l'intervention.

Critères de performance

Les règles de sécurité sont respectées
Les principes d'économie d'effort sont mis en œuvre
La fiche de poste est respectée
Les écogestes sont appliqués
L'attitude de service est adaptée à la présence des usagers
Les règles de discrétion et de confidentialité sont respectées
Le chariot de service est préparé avec le matériel et les produits adaptés à la prestation
Les techniques de nettoyage manuel sont appliquées méthodiquement et en respectant les règles d'hygiène
Le contrôle visuel du travail est effectué
Les déchets et les eaux usées sont évacués en respectant les circuits
Le matériel est vérifié, nettoyé et rangé en fin de prestation
Le document de traçabilité est renseigné correctement

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements
Détecter les risques d'atteinte à la santé : chutes, chimiques, biologiques, électriques et les risques liés à l'activité physique
Appliquer les principes d'économie d'effort et de manutention manuelle de charges
Utiliser les équipements de protection individuelle et collective adaptés à la prestation et les entretenir
Se laver les mains
Lire un document professionnel en lien avec son activité
Appliquer les consignes de la fiche de poste
Choisir et utiliser les produits en respectant le mode d'emploi et les précautions d'emploi
Equiper son chariot avec les matériels et les produits adaptés à la situation
Réaliser un état des lieux de la nature des salissures
Appliquer les modes opératoires lors des prestations de nettoyage courant en respectant les règles de base du nettoyage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	15/34

Aérer les locaux

Nettoyer les surfaces vitrées de plain-pied avec la méthode française et américaine, et en hauteur, avec une perche

Dépoussiérer les surfaces, les objets meublants, le mobilier

Nettoyer et désinfecter les points de contact et les surfaces en appliquant le code couleur défini par l'entreprise

Réaliser un balayage humide ou une aspiration du sol en prévenant les risques électriques

Enlever manuellement les déchets adhérents aux surfaces

Réaliser un lavage manuel des sols

Trier et évacuer les déchets selon les circuits définis

Appliquer les éco gestes

Utiliser un lave-linge et un sèche-linge pour entretenir les franges et les lavettes

Savoir lire un plan et s'orienter dans les locaux d'intervention

Repérer la distribution des locaux et des équipements (points d'eau, évacuations, prises de courant,...)

Organiser méthodiquement sa prestation en fonction du temps imparti

Adapter sa prestation en fonction de l'occupation des locaux et des imprévus

Contrôler visuellement le résultat de sa prestation et ajuster si nécessaire

Restituer l'espace dans son agencement initial

Nettoyer, vérifier et ranger le matériel

Maintenir le local de nettoyage propre et rangé

Stocker les produits et les matériels en respectant les normes de sécurité

Contrôler et signaler l'état des stocks des consommables, des produits, du matériel

Mettre en sécurité les locaux en fin de prestation

Travailler en autonomie dans les limites de son champ d'intervention

Adopter une tenue professionnelle soignée conforme à la prestation

Adapter son travail à la présence d'usagers

Faire preuve de discrétion et de courtoisie

Etablir une communication professionnelle dans une attitude de service adaptée aux usagers de l'établissement

Utiliser des outils de communication pour transmettre des informations : outils de transmissions, téléphone, sms, messagerie,...

Renseigner un document professionnel

Informers la hiérarchie des dysfonctionnements repérés

Connaissance des règles d'hygiène des agents de propreté : hygiène des mains, hygiène corporelle et vestimentaire

Connaissance des risques liés aux trajets

Connaissance des risques chimiques liés à l'utilisation de produits

Connaissance des pictogrammes de dangers, d'obligations de sécurité et du métier

Connaissance des risques liés à l'activité physique et des principes d'économie d'effort

Connaissance des risques électriques

Connaissance des risques liés à la coactivité (intervention simultanée de différents corps de métier)

Connaissance des acteurs de la prévention des risques, de leur rôle et de leur responsabilité

Connaissance des équipements de protection individuelle (EPI) et des équipements de protection collective (EPC)

Connaissance du vocabulaire technique professionnel

Connaissance des différents supports et des risques de dégradation

Connaissance des types de salissures et de déchets

Connaissance des systèmes de référence : échelle de pH, cercle de Sinner

Connaissance de la classification des produits selon leur usage

Connaissance du calcul de dosage de produit selon le mode d'emploi et en utilisant un tableau d'aide à la dilution

Connaissance du matériel de nettoyage

Connaissance des éléments composants le matériel d'aspiration (aspirateur poussière, aspirateur dorsal, aspiro-brosseur)

Connaissance du mode opératoire de l'aspiration de poussière

Connaissance des règles de base de la propreté et de l'hygiène

Connaissance du principe de la désinfection

Connaissance des modes opératoires du nettoyage de locaux en secteur tertiaire

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	16/34

Connaissance du rôle des documents professionnels : fiches de poste, modes opératoires, outils de liaison, traçabilité
Connaissance de l'impact des opérations de nettoyage sur le développement durable

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	17/34

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de la fiche de poste, des caractéristiques des lieux et des principes de base du nettoyage, organiser et réaliser la prestation de nettoyage des sanitaires dans le temps alloué afin de maintenir les locaux en état de propreté et d'hygiène. Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les principes d'économie d'effort. Appliquer les écogestes. Préparer le chariot de service et doser les produits en fonction de la prestation. Nettoyer et désinfecter les surfaces, les points de contact, les installations sanitaires et les accessoires. Réapprovisionner les consommables. Evacuer les déchets et les eaux usées en respectant les circuits. Contrôler visuellement le résultat de son travail et ajuster sa prestation si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer et le ranger. Assurer la traçabilité de la prestation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul dans des sanitaires hors de la présence d'usagers. Un imprévu signalé par la hiérarchie ou un usager peut modifier l'organisation de l'intervention.

Critères de performance

Les règles de sécurité sont respectées

Les principes d'économie d'effort sont mis en œuvre

La fiche de poste est respectée

Les écogestes sont appliqués

Le chariot de service est préparé avec le matériel et les produits adaptés à la prestation

Le nettoyage, la désinfection et le détartrage sont réalisés méthodiquement et en respectant les règles d'hygiène

Le contrôle visuel du travail est effectué

Les déchets et les eaux usées sont évacués en respectant les circuits

Le matériel est vérifié, nettoyé et rangé en fin de prestation

Le document de traçabilité est renseigné correctement

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements

Détecter les risques d'atteinte à la santé : chutes, chimiques, biologiques, électriques et les risques liés à l'activité physique

Appliquer les principes d'économie d'effort et de manutention manuelle de charges

Utiliser les équipements de protection individuelle et collective adaptés à la prestation et les entretenir

Se laver les mains

Lire un document professionnel en lien avec son activité

Appliquer les consignes de la fiche de poste

Choisir et utiliser les produits en respectant le mode d'emploi et les précautions d'emploi

Equiper son chariot avec les matériels et les produits adaptés à la situation

Réaliser un état des lieux de la nature des salissures

Appliquer les modes opératoires lors du nettoyage des sanitaires en respectant les règles de base du nettoyage

Aérer les locaux

Vérifier et approvisionner les consommables

Réaliser un lavage des parois verticales

Nettoyer et désinfecter les points de contact, les surfaces et les équipements sanitaires en appliquant le code couleur défini par l'entreprise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	19/34

Détartre les équipements sanitaires
 Réaliser un dépoussiérage du sol
 Réaliser un lavage manuel des sols
 Trier et évacuer les déchets selon les circuits définis
 Appliquer les écogestes
 Utiliser un lave-linge et un sèche-linge pour entretenir les franges et les lavettes

Savoir lire un plan et s'orienter dans les locaux d'intervention
 Repérer la distribution des locaux et des équipements (points d'eau, évacuations, prises de courant,...)
 Organiser méthodiquement sa prestation en fonction du temps imparti
 Adapter sa prestation en fonction des imprévus
 Contrôler visuellement le résultat de sa prestation et ajuster si nécessaire
 Restituer l'espace dans son agencement initial
 Nettoyer, vérifier et ranger le matériel
 Maintenir le local de nettoyage propre et rangé
 Stocker les produits et les matériels en respectant les normes de sécurité
 Contrôler et signaler l'état des stocks des consommables, des produits, du matériel
 Mettre en sécurité les locaux en fin de prestation

Travailler en autonomie dans les limites de son champ d'intervention
 Adopter une tenue professionnelle soignée conforme à la prestation
 Adapter son travail à la présence d'usagers
 Faire preuve de discrétion et de courtoisie
 Etablir une communication professionnelle dans une attitude de service adaptée aux usagers de l'établissement
 Utiliser des outils de communication pour transmettre des informations : outils de transmissions, téléphone, sms, messagerie, ...
 Renseigner un document professionnel
 Informer la hiérarchie des dysfonctionnements repérés

Connaissance des règles d'hygiène des agents de propreté : hygiène des mains, hygiène corporelle et vestimentaire
 Connaissance des risques liés aux trajets,
 Connaissance des risques chimiques liés à l'utilisation de produits
 Connaissance des pictogrammes de dangers, d'obligations de sécurité et du métier
 Connaissance des risques liés à l'activité physique et des principes d'économie d'effort
 Connaissance des risques électriques
 Connaissance des risques liés à la coactivité (intervention simultanée de différents corps de métier)
 Connaissance des acteurs de la prévention des risques, de leur rôle et de leur responsabilité
 Connaissance des équipements de protection individuelle (EPI) et des équipements de protection collective (EPC)
 Connaissance du vocabulaire technique professionnel
 Connaissance des modes opératoires du nettoyage d'un bloc sanitaire
 Connaissance des différents supports et des risques de dégradation
 Connaissance des types de salissures et de déchets
 Connaissance des systèmes de référence : échelle de pH, cercle de Sinner
 Connaissance de la classification des produits selon leur usage
 Connaissance des produits spécifiques au nettoyage des sanitaires
 Connaissance du calcul de dosage de produit selon le mode d'emploi et en utilisant un tableau d'aide à la dilution
 Connaissance du matériel de nettoyage des sanitaires
 Connaissance des différents micro-organismes (bactéries, virus, champignons), des modes de développement et de transmission
 Connaissance du principe de la désinfection
 Connaissance des règles de base de la propreté et de l'hygiène
 Connaissance du rôle des documents professionnels : fiches de poste, modes opératoires, outils de liaison, traçabilité
 Connaissance de l'impact des opérations de nettoyage sur le développement durable

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	20/34

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de la fiche de poste et des caractéristiques des locaux, réaliser un bionettoyage permettant d'atteindre une propreté visuelle et une réduction momentanée de la contamination microbienne. Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les principes d'économie d'effort. Adopter une attitude de service en présence des usagers. Appliquer les écogestes. Préparer le matériel, les produits et les consommables spécifiques au bionettoyage. Appliquer les protocoles de nettoyage et désinfection des surfaces et des sols. Evacuer les déchets et les eaux usées en respectant les circuits. Contrôler visuellement le résultat de son travail et ajuster sa prestation si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer, le désinfecter et le ranger. Assurer la traçabilité de la prestation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul ou en équipe, en tenant compte de la présence de l'utilisateur. Elle est mise en œuvre dans des locaux où la présence de contaminations biologiques constitue un risque pour la santé des personnes ou la qualité des produits fabriqués. Les environnements spécifiques peuvent être en agroalimentaire, restauration collective, établissements de soins ou médico-sociaux, piscine, industrie pharmaceutique, etc. Les tâches à réaliser sont définies par des protocoles.

Critères de performance

Les règles de sécurité sont respectées

Les principes d'économie d'effort sont mis en œuvre

La fiche de poste est respectée

L'attitude de service est adaptée à la présence des usagers

Les règles de discrétion et de confidentialité sont respectées

Le matériel, les produits et les consommables spécifiques sont préparés conformément aux protocoles

Le protocole est appliqué en respectant les règles d'hygiène

Les déchets et les eaux usées sont évacués en respectant les circuits

Le matériel est vérifié, nettoyé, désinfecté et rangé en fin de prestation

Le document de traçabilité est renseigné correctement

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements

Détecter les risques d'atteinte à la santé : chutes, chimiques, biologiques, électriques et les risques liés à l'activité physique

Identifier les zones à risque infectieux

Appliquer les principes d'économie d'effort et de manutention manuelle de charges

Réaliser l'hygiène des mains : lavage, friction hydro alcoolique, port de gants à usage unique

Utiliser les équipements de protection collective adaptés à la prestation et les entretenir

Utiliser les équipements de protection individuelle selon le secteur d'intervention

Lire un document professionnel en lien avec son activité

Appliquer les consignes de la fiche de poste

Choisir et utiliser les produits en respectant le mode d'emploi et les précautions d'emploi

Préparer les matériels adaptés à l'intervention de bionettoyage

Réaliser un état des lieux de la nature des salissures

Appliquer les protocoles en vigueur dans le secteur d'intervention

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	21/34

Appliquer les préconisations de prévention spécifiques aux environnements de soins : précautions standards et précautions complémentaires
 Appliquer les techniques et les méthodes de bionettoyage
 Trier et évacuer les déchets selon les circuits définis
 Appliquer les écogestes
 Utiliser un lave-linge et un sèche-linge pour entretenir les franges et les lavettes

Savoir lire un plan et s'orienter dans les locaux d'intervention
 Repérer la distribution des locaux et des équipements (points d'eau, évacuations, prises de courant,...)
 Réaliser la prestation dans le temps imparti
 Contrôler visuellement le résultat de sa prestation et ajuster si nécessaire
 Restituer l'espace dans son agencement initial
 Nettoyer, désinfecter et ranger le matériel
 Contrôler et signaler l'état des stocks des consommables, des produits, du matériel

Travailler en autonomie dans les limites de son champ d'intervention
 Travailler en équipe
 Adopter une tenue professionnelle soignée conforme à la prestation
 Adapter son travail en fonction des usagers
 Faire preuve de discrétion et de courtoisie
 Etablir une communication professionnelle dans une attitude de service adaptée aux usagers de l'établissement
 Utiliser des outils de communication pour transmettre des informations : outils de transmissions, téléphone, sms, messagerie,...
 Renseigner un document professionnel
 Informer la hiérarchie des dysfonctionnements repérés

Connaissance des règles d'hygiène des agents de propreté : hygiène des mains, hygiène corporelle et vestimentaire
 Connaissance des risques liés aux trajets
 Connaissance des risques chimiques liés à l'utilisation de produits
 Connaissance des pictogrammes de dangers, d'obligations de sécurité et du métier
 Connaissance des risques liés à l'activité physique et des principes d'économie d'effort
 Connaissance des risques liés à la coactivité (intervention simultanée de différents corps de métier)
 Connaissance des acteurs de la prévention des risques, de leur rôle et de leur responsabilité
 Connaissance des équipements de protection individuelle (EPI) et des équipements de protection collective (EPC)
 Connaissance du vocabulaire technique professionnel
 Connaissance des règles de base de la propreté et de l'hygiène
 Connaissance des types de salissures et de déchets : déchets assimilés ordures ménagères (DAOM), déchets d'activité de soins à risques (DASRI)
 Connaissance des systèmes de référence : échelle de pH, cercle de Sinner
 Connaissance de la classification des produits selon leur usage
 Connaissance du calcul de dosage de produit selon le mode d'emploi et en utilisant un tableau d'aide à la dilution
 Connaissance des différents micro-organismes (bactéries, virus, champignons), des modes de développement et de transmission
 Connaissance du risque infectieux et des zones à risque
 Connaissance des moyens de prévention des infections
 Connaissance du principe et des méthodes de désinfection
 Connaissance du matériel utilisé pour le bionettoyage
 Connaissance des produits spécifiques au bionettoyage
 Connaissance du principe d'un cadre réglementaire de prévention des infections (C-CLIN, PROPIAS, HACCP)
 Connaissance du principe des contrôles microbiologiques
 Connaissance du rôle des documents professionnels : fiches de poste, modes opératoires, outils de liaison, traçabilité
 Connaissance de l'impact des opérations de nettoyage sur le développement durable

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	22/34

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Réaliser un nettoyage mécanisé

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du mode opératoire et des caractéristiques des locaux, organiser et réaliser dans le temps alloué la prestation de nettoyage mécanisé des sols et des surfaces afin de maintenir les locaux en état de propreté et d'hygiène. Respecter les principes d'économie d'effort, les règles d'hygiène et de sécurité. Préparer les produits et les matériels mécanisés. Adapter sa posture et sa prestation à la présence des usagers. Réaliser les techniques de dépoussiérage et de lavage mécanisés, de méthodes spray et de lustrage. Appliquer les écogestes. Evacuer les déchets et les eaux usées en respectant les circuits. Contrôler visuellement le résultat de son travail et effectuer les actions correctives si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer et le ranger. Assurer la traçabilité de la prestation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul ou en équipe, de préférence en l'absence d'usagers afin de prévenir les risques, d'éviter toute gêne de circulation et de garantir un résultat optimal. La compétence s'exerce à l'intérieur de locaux. Un imprévu signalé par la hiérarchie ou un usager peut modifier l'organisation de l'intervention.

Critères de performance

Les règles d'hygiène sont respectées
Les règles de sécurité sont respectées
Les principes d'économie d'effort sont mis en œuvre
Les écogestes sont appliqués
Le produit, le matériel et les accessoires sont adaptés à la technique
Les techniques de nettoyage mécanisés sont maîtrisées et adaptées aux caractéristiques des locaux
Le contrôle visuel du travail est effectué
Les déchets et les eaux usées sont évacués en respectant les circuits
L'attitude de service est adaptée à la présence des usagers
Le matériel est vérifié, nettoyé et rangé en fin de prestation

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements
Détecter les risques d'atteinte à la santé : chutes, chimiques, biologiques, électriques et les risques liés à l'activité physique
Appliquer les principes d'économie d'effort et de manutention manuelle de charges
Utiliser les équipements de protection individuelle et collective adaptés à la prestation et les entretenir
Se laver les mains
Prévenir les risques électriques liés à l'utilisation des machines
Lire un document professionnel en lien avec son activité
Réaliser un état des lieux de la nature des salissures et de l'état d'encrassement
Choisir et utiliser les produits en respectant le mode d'emploi et les précautions d'emploi
Détacher manuellement les revêtements textiles
Vérifier le bon état de fonctionnement des appareils avant leur utilisation
Choisir et préparer le matériel et les machines adaptés à l'intervention
Manipuler les machines en respectant les règles de sécurité et les principes d'économie d'effort
Appliquer les techniques de nettoyage mécanisé en fonction des modes opératoires : lavages mécanisés, spray moquette, lustrage et spray méthode
Trier et évacuer les déchets selon les circuits définis

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	23/34

Appliquer les écogestes

Lire un plan et s'orienter dans les locaux d'intervention
Repérer la distribution des locaux et des équipements (points d'eau, évacuations, prises de courant,...)
Organiser méthodiquement sa prestation en fonction de l'occupation des locaux et des imprévus
Optimiser le temps lors de la réalisation de la prestation
Délimiter et protéger sa zone de travail, le matériel et les équipements environnants
Contrôler visuellement le résultat de sa prestation et apporter des actions correctives si nécessaire
Restituer l'espace dans son agencement initial
Nettoyer et veiller au bon fonctionnement des machines
Stocker les produits, les matériels et les machines en respectant les normes de sécurité
Maintenir le local de nettoyage propre et rangé
Contrôler et signaler l'état des stocks des consommables, des produits, du matériel
Mettre en sécurité les locaux en fin de prestation

Travailler en autonomie dans les limites de son champ d'intervention
Travailler en équipe
Adopter une tenue professionnelle soignée conforme à la prestation
Adapter son travail à la présence d'usagers
Faire preuve de discrétion et de courtoisie
Etablir une communication professionnelle dans une attitude de service adaptée aux usagers de l'établissement
Utiliser des outils de communication pour transmettre des informations : outils de transmissions, téléphone, sms, messagerie, ...
Renseigner un document professionnel
Informers la hiérarchie des dysfonctionnements repérés

Connaissance des règles d'hygiène des agents de propreté : hygiène des mains, hygiène corporelle et vestimentaire
Connaissance des risques de trajets
Connaissance des risques chimiques liés à l'utilisation de produits
Connaissance des pictogrammes de dangers, d'obligations de sécurité et du métier
Connaissance des risques liés à l'activité physique et des principes d'économie d'effort
Connaissance des risques liés à l'utilisation des machines
Connaissance des risques électriques
Connaissance des risques liés à la coactivité (intervention simultanée de différents corps de métier)
Connaissance des acteurs de la prévention des risques, de leur rôle et de leur responsabilité
Connaissance des équipements de protection individuelle (EPI) et des équipements de protection collective (EPC)
Connaissance du vocabulaire technique professionnel
Connaissance du rôle des documents professionnels : fiches de poste, modes opératoires, outils de liaison, traçabilité
Connaissance des différents types de sols durs, souples et textiles
Connaissance des différents types de salissures et du niveau d'encrassement
Connaissance des systèmes de référence : échelle de pH, cercle de Sinner
Connaissance de la classification des produits selon leur usage
Connaissance du calcul de dosage de produit selon le mode d'emploi et en utilisant un tableau d'aide à la dilution
Connaissance des éléments composants une monobrosse basse vitesse, haute vitesse et très haute vitesse, les autolaveuses (standards, mini et rotolaveuse), un aspirateur à eau, un nettoyeur vapeur, un nettoyeur haute-pression, et de leurs accessoires
Connaissance des modes opératoires des lavages mécanisés
Connaissance des modes opératoire du lustrage, de la spray méthode
Connaissance du mode opératoire de l'aspiration de liquide
Connaissance du mode opératoire de la spray moquette
Connaissance du mode opératoire du nettoyage vapeur
Connaissance du mode opératoire du nettoyage haute pression
Connaissance de l'impact des opérations de nettoyage sur le développement durable

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	24/34

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réaliser une remise en état mécanisée

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du mode opératoire et des caractéristiques des locaux, organiser et réaliser la prestation de remise en état des sols et des surfaces afin de maintenir les locaux en état de propreté et d'hygiène. Respecter les principes d'économie d'effort, les règles d'hygiène et de sécurité. Préparer les produits et les matériels de remise en état. Réaliser un décapage et une protection de sol, réaliser un récurage. Remettre en état un revêtement textile. Appliquer les écogestes. Evacuer les déchets et les eaux usées en respectant les circuits. Contrôler visuellement le résultat de son travail et effectuer les actions correctives si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer et le ranger. Assurer la traçabilité de la prestation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul ou en équipe, en l'absence d'usagers. La compétence s'exerce à l'intérieur de locaux et aux abords immédiats comme une terrasse ou un parking. Un imprévu signalé par la hiérarchie ou un usager peut modifier l'organisation de l'intervention.

Critères de performance

Les règles d'hygiène sont respectées
Les règles de sécurité sont respectées
Les principes d'économie d'effort sont mis en œuvre
Le produit, le matériel et les accessoires sont adaptés à la technique
Les écogestes sont appliqués
Les techniques de remise en état sont maîtrisées
Le contrôle visuel du travail est effectué
Les déchets et les eaux usées sont évacués en respectant les circuits
Le matériel est vérifié, nettoyé et rangé en fin de prestation

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements
Détection des risques d'atteinte à la santé : chutes, chimiques, biologiques, électriques et les risques liés à l'activité physique
Appliquer les principes d'économie d'effort et de manutention manuelle de charges
Utiliser les équipements de protection individuelle et collective adaptés à la prestation et les entretenir
Se laver les mains
Prévenir les risques électriques liés à l'utilisation des machines
Lire un document professionnel en lien avec son activité
Réaliser un état des lieux de la nature des salissures et de l'état d'encrassement
Choisir et utiliser les produits en respectant le mode d'emploi et les précautions d'emploi
Vérifier le bon état de fonctionnement des appareils avant leur utilisation
Choisir et préparer le matériel et les machines adaptés à l'intervention
Manipuler les machines en respectant les règles de sécurité et les principes d'économie d'effort
Appliquer les techniques de remise en état mécanisée en fonction des modes opératoires : décapage à sec, décapage au mouillé avec ou sans chimie, pose de protection de sol, récurage, shampoing au mouillé et injection extraction
Trier et évacuer les déchets selon les circuits définis
Appliquer les écogestes

Lire un plan et s'orienter dans les locaux d'intervention

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	25/34

Repérer la distribution des locaux et des équipements (points d'eau, évacuations, prises de courant,...)
 Organiser méthodiquement sa prestation en fonction de la disponibilité des locaux
 Optimiser le temps lors de la réalisation de la prestation
 Délimiter et protéger sa zone de travail, le matériel et les équipements environnants
 Contrôler visuellement le résultat de sa prestation et apporter des actions correctives si nécessaire
 Restituer l'espace dans son agencement initial
 Nettoyer et veiller au bon fonctionnement des machines
 Stocker les produits, les matériels et les machines en respectant les normes de sécurité
 Maintenir le local de nettoyage propre et rangé
 Contrôler et signaler l'état des stocks des consommables, des produits, du matériel
 Mettre en sécurité les locaux en fin de prestation

Travailler en autonomie dans les limites de son champ d'intervention
 Travailler en équipe
 Adopter une tenue professionnelle soignée conforme à la prestation
 Faire preuve de discrétion et de courtoisie
 Etablir une communication professionnelle dans une attitude de service adaptée aux usagers de l'établissement
 Utiliser des outils de communication pour transmettre des informations : outils de transmissions, téléphone, sms, messagerie,...
 Renseigner un document professionnel
 Informer la hiérarchie des dysfonctionnements repérés

Connaissance des règles d'hygiène des agents de propreté : hygiène des mains, hygiène corporelle et vestimentaire
 Connaissance des risques de trajets
 Connaissance des risques chimiques liés à l'utilisation de produits
 Connaissance des pictogrammes de dangers, d'obligations de sécurité et du métier
 Connaissance des risques liés à l'activité physique et des principes d'économie d'effort
 Connaissance des risques électriques
 Connaissance des risques liés à la coactivité (intervention simultanée de différents corps de métier)
 Connaissance des acteurs de la prévention des risques, de leur rôle et de leur responsabilité
 Connaissance des équipements de protection individuelle (EPI) et des équipements de protection collective (EPC)
 Connaissance du rôle des documents professionnels : fiches de poste, modes opératoires, outils de liaison, traçabilité
 Connaissance des différents types de sols durs, souples et textiles
 Connaissance des différents types de, salissures et du niveau d'encrassement
 Connaissance des systèmes de référence : échelle de pH, cercle de Sinner
 Connaissance de la classification des produits selon leur usage
 Connaissance du calcul de dosage de produit selon le mode d'emploi et en utilisant un tableau d'aide à la dilution
 Connaissance des éléments composants une monobrosse basse vitesse et haute vitesse, une autolaveuse, un injecteur-extracteur, un nettoyeur haute-pression et de leurs accessoires
 Connaissance des modes opératoires du décapage à sec, du décapage au mouillé avec ou sans chimie et de la protection de sol
 Connaissance du mode opératoire du récurage
 Connaissance des modes opératoires du shampoing au mouillé et de l'injection extraction
 Connaissance du mode opératoire du nettoyage haute pression
 Connaissance de l'impact des opérations de remise en état sur le développement durable

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	26/34

FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Mettre en œuvre des modes opératoires en respectant les règles d'hygiène et de sécurité

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Prendre connaissance des modes opératoires transmis sous forme de notice technique, de fiche de poste, de protocole ou encore par une consigne donnée oralement. Connaître les étapes d'intervention, identifier les matériels, les produits et les équipements selon les tâches à réaliser et appliquer les instructions. Vérifier la bonne application des processus de traçabilité afin de répondre au niveau de propreté, d'hygiène et de sécurité défini dans le cahier des charges.

Critères de performance

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées
Les principes d'économie d'effort sont mis en œuvre
La fiche de poste est respectée
Le matériel, les produits et les équipements sont préparés conformément au mode opératoire
Les étapes de l'intervention sont respectées

Adopter une attitude de service

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Adopter une attitude ouverte, soigner sa présentation afin de favoriser un climat relationnel de confiance. Détecter et répondre avec politesse aux besoins et aux attentes de l'utilisateur. Si nécessaire communiquer avec lui pour connaître ses contraintes. Modifier, le cas échéant, l'organisation de son travail afin d'obtenir un résultat de qualité et en informer sa hiérarchie. Respecter les règles de discrétion et de confidentialité.

Critères de performance

L'attitude de service est adaptée à la présence des usagers
Les règles de discrétion et de confidentialité sont respectées

Intégrer les principes du développement durable dans son travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Respecter les modes d'emploi des produits de nettoyage. Evaluer les quantités d'eau et de produit en fonction de la surface à nettoyer. Respecter les circuits d'évacuation des déchets et des eaux usées. Appliquer les écogestes. Nettoyer et entretenir les machines après usage afin de contribuer à leur bon fonctionnement et à leur durée de vie. Préserver sa santé par le port des équipements de protection individuelle et le respect des principes d'économie d'effort. Veiller à la sécurité des usagers et à réduire les nuisances sonores.

Critères de performance

Le dosage des produits est conforme au mode d'emploi
Les déchets et les eaux usées sont évacués en respectant les circuits
Les écogestes sont appliqués
Le matériel est vérifié, nettoyé et rangé en fin de prestation
Les règles de sécurité sont appliquées

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	27/34

Les principes d'économie d'effort sont mis en œuvre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	28/34

Glossaire technique

Bionettoyage

Procédé destiné à réduire la contamination biologique des surfaces (*Afnor-norme NF X 50-790, Activités de service de nettoyage industriel*).

Obtenu par la combinaison de 3 actions :

- un nettoyage
- une évacuation de la salissure et des produits utilisés
- l'application d'un désinfectant

CCLIN

Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales

Coactivité (co-activité)

Présence simultanée de salariés de plusieurs entreprises différentes sur un même site de travail, pouvant entraîner des gênes ou des risques (Larousse).

DAOM

Déchets Assimilables aux Ordures Ménagères

DASRI

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

Quelques références réglementaires :

- Arrêté du 24 novembre 2003 relatif aux emballages des déchets d'activité de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques d'origine humaine
- Arrêté du 7 septembre 1999 : Déchets d'activité de soins à risques infectieux
- Arrêté du 30 mars 1998 : Déchets d'amalgames dentaires
- Décret du 6 novembre 1997 : Elimination des déchets d'activité de soins

Ecogestes

Un écogeste est un geste qui va prendre en considération les valeurs du développement durable : la protection de l'environnement (exemple : éteindre les lumières, économiser l'eau, utiliser des transports propres, trier les déchets, consommer de façon responsable), l'équité sociale, la solidarité, le principe de responsabilité et de précaution.

Environnements spécifiques

Locaux ou parties de locaux exigeant le port d'équipements particuliers. Ils sont soumis à des contrôles ou des normes techniques spécifiques, dépendant d'une activité telle que : agro-alimentaire, hospitalier, nucléaire, industrie pharmaceutique, salle à empoussièrisme contrôlé,...(Dictionnaire de la propreté, Concept Hygiène)

EPC (Equipement de Protection Collective)

Equipement de protection signalant les risques liés à l'activité professionnelle d'un agent dans une zone accessible aux usagers (exemple : panneau de signalisation « sol glissant »).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	29/34

EPI (Equipelement de Protection Individuelle)

Equipelement de protection que doivent porter les agents pour se prémunir des risques (exemple : gants, lunettes, chaussures de protection,...)

pH (potentiel d'Hydrogène)

Indique le degré d'acidité, d'alcalinité, ou la neutralité d'une solution. Il est représenté sous forme d'une échelle graduée de 0 à 14 (Dictionnaire de la propreté, Concept Hygiène)

ProPIAS (Programme national d'action de préventions des infections associées aux soins)

Le programme vise à favoriser la mutualisation des moyens, la cohérence et la continuité des actions de prévention tout au long du parcours de santé. Cela, en se focalisant sur les activités les plus à risque entraînant une prise en charge partagée au sein des différents secteurs de l'offre de soins.

INSTRUCTION N°DGOS/PF2/DGS/RI1/DGCS/2015/ 202 du 15 juin 2015

Protocoles

Document écrit récapitulant toutes les étapes par ordre chronologique d'une opération de nettoyage, en précisant les produits et le matériel nécessaires (Dictionnaire de la propreté, Concept Hygiène).

Récurage

Forte action mécanique sur des salissures adhérentes avec une autolaveuse ou une monobrosse. (Dictionnaire de la propreté, Concept Hygiène)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	30/34

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	31/34

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
APH	REAC	TP-00398	05	23/02/2018	23/02/2018	32/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

